

**Procès verbal du Conseil d'École du jeudi 8 novembre 2018****École maternelle Jean-Jaurès      Pins-Justaret / Villate**Présents :**Enseignantes :** Mmes BODIN, BURGY, EL KINANI, FRIN, PONS, RODRIGUES, TOURNIER.**Mairie de Pins-Justaret :** M. CHARRON, Mme DEL COL**Mairie de Villate :** Mme BONZOM, M. ROUSSEAU**Parents d'élèves :** Mme CHRISTIEN, M. MONTMARTIN, Mme ENJABERT et M. VIRLOJEUX**ALAÉ :** Mme ADANDE (directrice).Secrétaire de séance : Mme PONS Carole.Absents excusés : Mme CHRISTOPHE Inspectrice de l'Éducation Nationale. Mme SEETARAM (parent d'élève)**ÉCOLE****Présentation du Conseil d'École**

Sa composition : le directeur, les maîtres de l'école, les Maires des deux communes ou leur représentant et conseillers, les parents d'élèves élus (autant que de classes), l'I.E.N, le D.D.E.N, le R.A.S.E.D.

Son rôle : établir le mode de fonctionnement de l'école.

Ses attributions : vote le règlement intérieur, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, est associé à l'élaboration du projet d'école et l'adopte, émet des avis et des suggestions sur la vie de l'école : intégration des personnes handicapées, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire...) donne son avis sur l'utilisation des locaux scolaires, doit être informé du principe des choix des matériels, de l'organisation de l'aide spécialisée, de l'organisation des rencontres parents/enseignants.

La liste des parents élus est affichée dans le hall de la maternelle ainsi que leur trombinoscope.

**Vote du règlement intérieur de l'année 2018-2019**

Lecture et réactualisation du règlement intérieur de l'année précédente. Vote à l'unanimité du règlement intérieur présent.

**Rentrée 2018 : effectifs, structure de l'école. Coopérative scolaire.**

149 élèves - 6 classes - 7 enseignantes - 6 ATSEM

Effectifs : **149 élèves : 41PS + 45 MS + 63 GS**

PS/MS1 (14/11) → 25 : Mme BURGY Célya ( $\frac{3}{4}$  tps +  $\frac{1}{4}$  tps bureau le jeudi) & Mme RODRIGUES Sabine ( $\frac{1}{4}$  tps)

PS/MS2 (14/11) → 25 : Mme EL KINANI Naïma

PS/MS3 (14/11) → 25 : Mme PONS Carole (4/5 tps) & Mme RODRIGUES Sabine (1/5 tps)

MS/GS (12/12) → 24 : Mme BODIN Sophie

GS1 → 26 : Mme TOURNIER Myriam

GS2 → 26 : Mme FRIN Sylviane

ATSEM : La maternelle bénéficie d'1 ATSEM par classe.

Toute absence d'ATSEM sera remplacée au bout d'une semaine (semaine de carence). Dans cette configuration, le service des ATSEM sera réorganisé en accordant la priorité aux classes de PS.

Le temps sieste est organisé uniquement pour les élèves de PS.

Les élèves de MS qui en font la demande seront dirigés vers le dortoir s'il reste des places.

Si un élève de PS ne dort pas et perturbe le sommeil des autres, il sera confié à l'enseignante à partir de 13h35 (heure de reprise de l'école)

APC : 36 heures d'APC réparties sur 24 semaines les mardis et jeudis de 16h00 à 16h45, elles se déroulent du mardi 18 septembre 2018 au jeudi 13 juin 2019.

Les enfants sont répartis par groupes restreints d'élèves. Les groupes sont définis pour chaque période.  
Les parents des élèves concernés sont avertis au préalable.

### Coopérative scolaire

Remerciements à tous les parents pour ce don volontaire.

Les actions 2017.2018 de l'APEPJV ont permis de remettre 1061 € à l'école maternelle.

L'école maternelle de Pins-Justaret Villate possède une coopérative scolaire, adhérente à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Coût de l'adhésion : 361 €. Cette coopérative permet aux enseignants et aux élèves d'avoir des projets scolaires et de les financer pour les mener à terme (projets, sorties, fournitures, ingrédients...)

On estime que la somme de 18 € par élève couvrirait toutes les dépenses de sorties et spectacles de l'année.

Cette année la somme moyenne perçue par élève s'élève à 15,40€. (2017 : 15,80€ / 2016 : 15,80€ / 2015 : 16,50 €)

### Hygiène. Sécurité

PPMS : 2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour tout le groupe scolaire Jean-Jaurès sont programmés en présence de la police municipale, de parents délégués disponibles et d'animatrices de l'ALAÉ. Jeudi 27 septembre 2018 et vendredi 12 avril 2019.

Toilettes : Pour plus d'intimité des cloisons ont été installées dans les WC de GS et des MS

Circulation : des soucis de stationnements sont constatés.

Peut-on envisager de matérialiser un passage sécurisé pour les piétons (ligne jaune) sur le trottoir, chemin des Espérances. Les véhicules s'y garent faute de stationnements possibles à proximité du groupe scolaire. Il serait souhaitable que des représentants des 2 communes viennent observer le dysfonctionnement aux heures d'arrivées principalement le matin.

Sécurité dans l'école : Un portillon avec ouverture par interphone et contrôle par visiophone a été installé à la rentrée de septembre pour tout le groupe scolaire ; ce système d'ouverture améliore considérablement le fonctionnement de l'école et contribue même à limiter les retards des familles.

Comment isoler visuellement la cour de l'école de la rue (brise-vue ? Financement ?) Il est prévu que le portail soit rehaussé.

### Quelques précisions apportées.

- \* Les lingettes servent essentiellement pour les mains : goûter, travaux salissants, craie, peinture... (Peu pour le visage)
- \* Boire pendant la classe : l'utilisation des verres/gobelets est différente selon les classes. Verres nominatifs ou pas (avec nettoyage ultérieur bien entendu) ; petites bouteilles d'eau dans les sacs ; accès libre ou encadré...
- \* Boire pendant la récréation : on apprend aux enfants à boire à la fontaine (apprentissage à l'autonomie / hygiène). Les petits en difficulté seront aidés par un adulte (verre avec nettoyage ultérieur)
- \* Les WC sont nettoyés matin, midi et soir. Sensibilisation des enfants à l'espace des toilettes par des actions éducatives en situation.
- \* Collation du matin : Pas de collation du matin sur le temps classe. Les parents sont invités à se rapprocher du service périscolaire si une collation s'avère nécessaire pour leurs enfants.
- \* Nettoyage de la cour : le service technique entretient régulièrement les cours de récréation. Les feuilles et les petites branches sont enlevées en fonction des nécessités.
- \* Prévoir une tenue vestimentaire adéquate aux jeux de récréation.
- \* Classe / Communication / Questionnement : se rapprocher de l'enseignante de son enfant (Règlement Intérieur)
- \* Cigarettes/mégots devant le portail de l'école : peut-on prévoir d'installer un cendrier extérieur ou autre ?

## Activité natation et «Agréments»

Créneau : le lundi de 9h30 à 10h10. 9 séances du lundi 7 janvier au lundi 18 mars 2019 (Aqualudia MURET)

Du 07/01 au 28/01/2019	GS (32 élèves)	TOURNIER Myriam (26 élèves) + BODIN Sophie (6 élèves)
Du 4/02 au 11/03/2019	GS (32 élèves)	FRIN Sylviane (26 élèves) + BODIN Sophie (6 élèves)
Le 18/03/2019	GS (12 élèves)	BODIN Sophie (12 élèves)

Ce projet nécessite 2 parents par groupe de 7 élèves (1 dans l'eau, 1 hors de l'eau) les parents accompagnateurs doivent passer « l'agrément piscine ». Projet annulé si nous ne disposons pas suffisamment d'accompagnateurs.

Programmation des **séances d'agréments adultes bénévoles** :

Vendredi 16 novembre 2018	De 14h00 à 17h00	Portet-sur-Garonne
Samedi 24 novembre	De 8h00 à 11h00	La Ramée
Vendredi 7 décembre	De 14h00 à 17h00	Portet-sur-Garonne
Samedi 15 décembre	De 9h00 à 12h00	Portet-sur-Garonne
Samedi 16 février 2019	De 8h00 à 11h00	La Ramée

Tous les parents (toutes sections confondues) sont informés de l'activité Natation (réservée aux GS) et de la possibilité de passer l'agrément. (Capacités attendues : être à l'aise dans l'eau pour transmettre sa confiance aux élèves. Savoir nager sur 25 mètres. Aller chercher un objet au fond du bassin)

## Sorties et spectacles prévus pour l'année scolaire.

Événements : participations, spectacles, sorties...	Date	Lieu	Classes
Médiathèque (planning pour 6 classes)	D'octobre à juin	Médiathèque Pins-Justaret	6 classes
Spectacle musical « Mme Gascar »	Jeudi 8 novembre	Muret	GS
Séance cinéma « La chasse à l'ours »	Mardi 20 novembre	Muret	PS + MS
Concert Musica-Lèze à l'école	Vendredi 30 novembre	École Maternelle	Mater + Élem
Goûter de Noël	Vendredi 14 décembre	École maternelle	6 classes
Piscine : 9 séances (lundi matin)	Du 7 janvier au 18 mars	Aqualudia / MURET	GS

Pas de classe de découvertes cette année scolaire 2018.2019

## ALAÉ / ALSH

### Cantine :

Une évaluation du bruit (au sonomètre) a été réalisée sur 2 temps méridiens (enfants de l'élémentaire et de la maternelle confondus), les résultats ont été répertoriés sur un document à destination de la Conseillère Prévention du Muretain Agglo. Le seuil de tolérance (85db) peut être atteint lors des situations « pic de bruit » (ex : débarrassages multiples, anniversaires). Au regard de ces premières constatations : le bruit relevé se situe dans une marge ordinaire rencontrée dans les cantines scolaires.

On constate que le bruit est variable bien évidemment selon l'effectif mais également selon le menu servi ainsi que la disponibilité de l'animateur à table.

Un projet commun avec ALAÉ Élémentaire sur la sensibilisation au bruit a été réfléchi pour une mise en application dans un temps proche : accompagnement de l'adulte sur sa posture face au groupe / langage des signes (LSF) / « Mme Silence » Projet élargi sur d'autres temps du périscolaire (accueils du matin et du soir dans le hall...)

L'APEJV a fait une demande de visite «service Cantine » auprès de Muretain Agglo.

Goûter :

PS & MS : Goûter en classe, élèves installés aux tables. Aux beaux jours : goûter à l'extérieur.

GS : En fonction de la météo et de la disponibilité de la classe : goûter à l'extérieur ou à l'intérieur (hall / salles de classe)

TAE :

Le choix des TAE se définit pour l'année scolaire, l'attribution des places se fait aux premiers formulaires retournés.

Suggestions : informer les familles sur le nombre de places disponibles par atelier et sur les modalités d'attribution des places. Les parents sont très satisfaits des ateliers mis en place.

**MAIRIES**Transports scolaires :

Ramassage du matin : les élèves de l'élémentaire montent en premier et s'attachent, pendant ce temps les enfants de la maternelle montent avec l'aide de l'accompagnatrice (répartition / installation / sacs / ceintures de sécurité...)

Retour du soir : les élèves de la maternelle s'installent en premier. Le retard des bus est dû à la sortie tardive des élèves de l'élémentaire.

Retard, sur le trajet, pour le bus de la gare : il est provoqué par les travaux sur la voie. Tous les matins la mairie effectue un pointage de l'arrivée des bus à l'école, elle fait remonter les données au conseil départemental.

Travaux :

➤ Cour arborée.

Les zones de terre de la cour de récréation ont été semées en herbe pendant les vacances de la Toussaint.

Remplacement des arbres : le projet se poursuit.

➤ Les volets sont remplacés au fur et à mesure de leur vétusté.

**Association des Parent d'Élèves / site consultable sur : [www.apepjv.fr](http://www.apepjv.fr)**Bilan des actions 2017.2018 : positifPrévision des actions 2018.2019

Vente de chocolats (en cours). Vente de fleurs et de plants de légumes (mai 2019). Vide Grenier (21 ou 28 avril / attente accord Mairie). Tombola : entre Pâques et fin juin. Apéritif offert à tous les parents du groupe scolaire, à l'issue de la fête des écoles (fin juin)

A l'étude : Vente de bibelots ? Loto École ? Zumba ? Vente de fleurs Fête des Mères / Grands-mères ? Randonnées ?

La séance est levée à : 20h27

❖ Prochains Conseils d'École : mardi 12 mars 2019 (18h00) et jeudi 20 juin 2019 (18h00)

Mme BURGY Célya

Mme PONS Carole


